



Meilleurs vœux pour 2016



Nous voici déjà à la dernière édition de 2015 qui marque aussi le terme de la troisième année de la Commune de Val-de-Ruz. S'il est de coutume de faire une rétrospective de l'an écoulé avant de prendre les bonnes résolutions pour l'année à venir, c'est également le moment d'adresser nos remerciements à toutes les personnes qui se sont investies tant pour garantir le fonctionnement de nos institutions communales que pour faire avancer les projets de développement.

Ainsi, c'est tout d'abord à l'entier de notre personnel que nous adressons notre reconnaissance pour son travail durant cette année. Un personnel qui s'est attaché depuis trois ans à répondre au mieux aux tâches quotidiennes, tout en s'engageant dans les réformes attendues par la fusion. Aujourd'hui, « l'esprit Val-de-Ruz » est ancré dans les équipes qui œuvrent à la mise en place de nouveaux projets.

Des remerciements s'imposent également à l'attention de toutes les personnes qui se sont investies dans les différents réseaux ou groupes d'usagers et qui ont participé à la démarche participative de co-citoyenneté. Leur investissement a été important en particulier dans le cadre de l'élaboration du plan directeur régional (PDR) qui sera remis au printemps prochain au Conseil d'Etat.

Outre le PDR, de nombreux dossiers ont avancé durant cette année. Mise en route du chauffage à distance à Cernier, réfection des routes à Dombresson et Cernier, rénovation de la ferme Matile à Fontainemelon, location de voiture Mobility aux Geneveys-sur-Coffrane, réforme du service de défense incendie sont des résultats visibles des travaux menés par le Conseil communal. D'autres, comme la réorganisation du service des ambulances, la mise en œuvre des réformes scolaires ou la révision de la législation en matière de finances sont le fruit d'un travail de fond avec l'Etat et les autres communes.

Le budget 2016, voté le 14 décembre par le Conseil général, est équilibré pour la quatrième année consécutive. Malgré les reports de charges du canton et un tassement des revenus fiscaux, il comprend de nouvelles prestations en matière d'accueil parascolaire ou de transports publics entre La Côte et Cernier.

A la veille de Noël et au seuil de la Nouvelle Année, le Conseil communal vous souhaite à toutes et tous de vivre de belles fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2016.

Conseil communal

Actualités

Application communale

L'application «Val-de-Ruz» est disponible en téléchargement gratuit sur Apple Store et Google Play. Elle reprend, dans les grandes lignes, les informations principales figurant sur notre site Internet. Vous pourrez accéder simplement et rapidement aux dernières actualités communales et recevoir des notifications pour des événements particuliers, accéder aux différentes sociétés locales et entreprises de notre commune.

Cette application peut également être téléchargée en scannant le QR code en haut à droite de la page suivante.

Chauffage à distance Vivaldis

Le chauffage à distance de Cernier-Fontainemelon, développé par Vivaldis SA - société dont les actionnaires sont la Commune de Val-de-Ruz et Viteos SA - a maintenant démarré son exploitation. En effet, après la chaudière à gaz en octobre, la chaufferie à bois, située sur le site d'Evologia, a été mise en service en novembre. L'inauguration officielle des installations s'est tenue le 26 novembre avec les différents acteurs du projet.

Le réseau du quartier rue du Bois-Noir/rue des Monts à Cernier a été provisoirement alimenté depuis la chaufferie du Centre scolaire de la Fontenelle (chaudière à bois et à gaz) depuis le mois de septembre 2015. Les bâtiments du secteur Crêt-Debély/rue du Stand/rue des Monts/rue du Bois-Noir ont été progressivement raccordés à la nouvelle chaufferie et bénéficient maintenant de la chaleur du réseau. Il en est de même des bâtiments du site d'Evologia et des immeubles «Les Héliotropes».

Les travaux prévus pour 2016 sont la mise en place du réseau et l'alimentation des bâtiments dans les quartiers rue Guillaume-Farel/rue de l'Epervier/rue Guillemette de Vergy/route de Neuchâtel à Cernier et l'extension du réseau vers Fontainemelon.

En cas d'intérêt, Vivaldis SA renseigne au 032 886 08 01 ou à energie.val-de-ruz@ne.ch.

Anniversaires et jubilés

Fêteront en janvier 2016:

- Tullii Elisa et Antonio à Fontainemelon leurs 50 ans de mariage;
- Neuenschwander Friederike et Hans aux Hauts-Geneveys leurs 60 ans de mariage;
- Schaffner Adele à Cernier et Günthard Catterina à Dombresson leurs 90 ans.

Cartes journalières CFF

Au vu du succès de la vente des cartes CFF en 2015, la Commune remet à disposition de sa population l'année prochaine six cartes journalières au prix inchangé de CHF 41.- l'unité.

La carte journalière donne droit à un nombre illimité de courses en 2^e classe sur les lignes du rayon de validité de l'abonnement général.

Les disponibilités sont consultables sur notre site Internet et les réservations se font par téléphone auprès du contrôle des habitants au 032 886 56 23.

Déneigement

La neige ayant fait son apparition, voici quelques points importants à respecter afin que le déneigement se passe pour le mieux.

Le service de voirie ne peut faire son travail correctement que si les véhicules sont parkés conformément à l'arrêté sur les mesures hivernales. Il est donc très important de respecter les consignes mises en place, afin que les routes et les trottoirs communaux puissent être rapidement et bien dégagés.

Selon le règlement communal de police, les propriétaires sont tenus d'accepter la neige enlevée de la route par la voirie. Il est par contre, en principe, interdit de la mettre sur la voie publique.

Nos employés de voirie mettent tout en œuvre pour intervenir le plus rapidement possible en cas de chute de neige. Nous vous remercions de leur faire bon accueil et d'accepter les quelques désagréments que leur travail pourrait occasionner.

Les informations relatives aux places de parc autorisées se trouvent sur www.val-de-ruz.ch.

Groupe de contact

La prochaine réunion du groupe de contact du centre d'accueil des Gollières aura lieu le mardi 12 janvier 2016 à 17h30 aux Hauts-Geneveys, rue du Collège 1 (salle des samaritains).

Les habitants des Hauts-Geneveys souhaitant rejoindre le groupe sont invités à s'annoncer auprès de l'administration de la sécurité au 032 886 56 32 ou à securite.val-de-ruz@ne.ch. Le numéro 032 889 80 52 est à leur disposition pour toute question ou remarque concernant le centre d'accueil, ceci 24h sur 24.

Vie pratique

Info déchets

Courant décembre, le MémoDéchets 2016 a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il contient toutes les informations utiles au tri des déchets, telles que les horaires des ramassages, les heures d'ouverture des déchèteries et les filières de récupération des divers déchets.

Nous vous rappelons que le ramassage « porte-à-porte » des déchets verts est suspendu jusqu'au 14 mars 2016. Des bennes sont à votre disposition dans les déchèteries pour vos déchets compostables ménagers. Les branchages, feuilles mortes, tailles de haies, etc. sont à amener gratuitement à la Compostière à Boudevilliers.

Dès Noël 2015, vos sapins sont repris dans les déchèteries communales.

Afin de vous en débarrasser facilement, nous vous suggérons d'utiliser un sac compostable en vente dans les commerces. Il vous permettra d'y envelopper votre sapin et de le transporter aisément. Pour chaque vente de ce produit, CHF 2.00 sont reversés à Handicap International.



En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries seront exceptionnellement fermées les jeudis 24 et 31 décembre 2015 ainsi que les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'administration des travaux publics au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Le Snowbus circule!

Comme les années précédentes, le Snowbus reliera Neuchâtel aux pistes de ski du Crêt-du-Puy et des Bugnens-Savagnières, via le Val-de-Ruz, du 19 décembre 2015 au 6 mars 2016. Les bus ne circuleront que les jours où les remontées mécaniques sont en service ainsi que les mercredis, samedis, dimanches et tous les jours durant les vacances scolaires. Le site www.chasseral-snow.ch renseigne à propos des horaires et des jours de circulation.



Transports publics: des nouveautés!

Depuis le 13 décembre, les horaires des transports publics connaissent des changements importants. Deux moyens vous permettent de mieux les appréhender:

- vous passez chercher gratuitement l'horaire cantonal au guichet TransN à Cernier ou à l'administration communale des Geneveys-sur-Coffrane;
- vous consultez les sites www.transn.ch ou www.cff.ch.

Par le biais de Val-de-Ruz info, durant quelques éditions, nous mettrons le doigt sur les améliorations les plus significatives. Aujourd'hui: l'offre de la ligne de bus Cernier-Savagnier-Neuchâtel s'étoffe!



En semaine, des bus au nombre de dix-huit partent de Cernier à 05h50, 06h25, 06h50, 07h25, 07h50, 08h50, 10h25, 11h58, 12h55, 13h55, 15h25, 16h25, 16h55, 17h55, 18h25, 19h25, 20h55 et 22h55. Ils desservent Chézard-Saint-Martin, Savagnier, puis les arrêts habituels jusqu'à la Place Pury où ils arrivent une demi-heure plus tard. Le week-end, ils partent à 05h55 (le samedi seulement), 07h25, 08h55, 10h25, 11h55, 13h25, 14h55, 16h25, 17h55, 19h25, 20h55 et 22h55. Quelques courses complémentaires sont en service entre Savagnier et Neuchâtel et retour.

Dans l'autre sens, dix-huit courses de bus quittent la Place Pury pour Cernier avec, le plus souvent, des correspondances dans cette dernière localité pour Fontainemelon et Les Hauts-Geneveys; douze sont en service durant le week-end.

Cette offre nouvelle a le mérite de mieux relier les flancs nord et sud de la Commune et d'assurer des correspondances avec les trains en gare de Neuchâtel, respectivement des Hauts-Geneveys en direction des Montagnes neuchâteloises.

Faut-il le dire, elle ne sera maintenue et améliorée que si elle est utilisée...

Pour un Noël sans danger

A la période de Noël, les sapins se parent de leurs plus beaux atours et les tables s'ornent de belles compositions de l'Avent.

Afin de vous permettre de passer de belles fêtes de Noël sans incident, nous vous rappelons quelques précautions de base à observer en matière de prévention incendie.

Les sapins de Noël d'espèce nordique, tels que le «Nordmann», restent verts et très fournis même secs et ils risquent de prendre feu subitement et violemment sous l'effet d'une flamme ou d'une source de chaleur. Il est par conséquent absolument interdit de les décorer de bougies, d'épis ou de tout autre élément à flammes ouvertes. Seules les bougies électriques sont tolérées.

Ils doivent également être tenus à distance suffisante de toute source de chaleur (lampe, rayonnement solaire, radiateur, etc.) et leur tronc doit toujours rester plongé dans l'eau.

Il est prudent de vérifier l'état de sécheresse des sapins et couronnes de l'Avent, de les humidifier avant d'allumer les bougies qui les ornent et de renoncer à les allumer si la verdure est trop sèche. Les bougies de table allumées doivent toujours rester sous surveillance.

Les couronnes doivent être posées sur un plateau incombustible et, lorsque vous quittez la pièce, n'oubliez pas de les éteindre.

Manifestations

Réception des «nouveaux»

La Commune a eu le plaisir d'organiser, le vendredi 27 novembre 2015, la réception des jeunes citoyens, des nouveaux habitants ainsi que des personnes naturalisées. Près de 175 personnes ont répondu à l'invitation. Au programme: discours de la présidente du Conseil communal et du président du Conseil général, diffusion d'un court-métrage, animation humoristique et apéritif dînatoire.

Les autorités communales se sont réjouies de cette soirée qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance en toute convivialité.

Café vaudruzien: le Conseil communal à la rencontre de la population

Pour son rendez-vous du 30 novembre 2015, le café vaudruzien s'est à nouveau déroulé dans une très bonne ambiance au restaurant «Au Point du Jour» à Boudevilliers. Le Conseil communal se réjouit de vous retrouver lors de la prochaine soirée dont la date et le lieu seront communiqués dans une prochaine édition.

Val-de-Ruz Expo: les gagnants du concours de votre commune

La commune a une nouvelle fois participé à Val-de-Ruz Expo qui s'est déroulée du 19 au 22 novembre 2015 à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

Cette manifestation a rencontré un très beau succès et nous tenons à remercier les nombreux visiteurs qui se sont rendus sur notre stand. Les échanges de discussions ont été variés et enrichissants.

Le tirage au sort de notre concours a été effectué et nous avons le plaisir d'annoncer les noms des heureux gagnants qui se sont vu remettre de jolis prix:

- 1^{er} prix, M. Didier Fivaz;
- 2^e prix, Mme Ophélie Perrin;
- 3^e prix, M. Jean-Pierre Habegger;
- 4^e prix, M. Flurin Vils;
- 5^e prix, Mme Fanny Metz.

«Eso es el amor» - mardi 29 décembre 2015 à 18h15

Ce spectacle qui mêle clowneries amoureuses, acrobaties, danses et jongleries est une création originale de la compagnie «Cie Voilà l'enchantement». Organisé en collaboration avec la commune, il donne l'occasion à Benoit Vivien, enfant de Val-de-Ruz, et sa compagne Myrtille Harris de s'exprimer, sans paroles, sur le thème qui nous est commun à tous, «l'Amour»! La compagnie est partie en tournée humanitaire avec ce spectacle pendant six mois, de l'Uruguay au Pérou, faisant rire au passage plus de deux mille enfants défavorisés.

Il se déroulera à la salle de spectacles de Dombresson, est gratuit (chapeau recommandé) et est destiné essentiellement pour un public familial dès 3 ans (durée environ 1h00).